**   Matériel pour pratiquer l’apiculture**

L’apiculteur doit se protéger et pour cela il se munira d’un vêtement pour éviter les piqûres. Il doit posséder un lève cadres et un enfumoir, matériel indispensable.

**Vêtement de protection** : une combinaison hermétique avec une protection pour la tête et un voile grillagé, des gants adaptés et des chaussures fermées.

Matériel pour la manipulation et intervention : un lève cadres et un enfumoir.

Un contenant pour élever une colonie d’abeille : une ruche



**La ruche :** de bas en haut

**- Le plancher :** Il est souvent grillagé, il est possible de fixer des planchers spéciaux (anti-varroa, anti-frelons asiatiques, avec trappe à pollen...). L'entrée de la ruche est généralement protégée par une grille pour éviter que des intrus n'entrent (frelons, rongeurs...).

**- Le corps de ruche :** Il abrite la colonie, c’est le plus gros élément. Généralement c’est le modèle Dadant 10 cadres en bois ou en plastique. C’est la ruche la plus courante, mais nous pouvons trouver la ruche Warré, langstroth,  kenyane, etc…

Le miel qui est dans le corps de la ruche n’est **JAMAIS prélevé**, c’est   la réserve de nourriture de la colonie.

**- Les cadres :** Les cadres sont installés côte à côte à la verticale dans le corps. C'est sur ces cadres que les abeilles construisent leurs alvéoles. Il y a aussi des cadres de hausses, moins hauts pour stocker le miel destiné à l’apiculteur. Il suffira de les prélever lors de la récolte pour extraire le miel qu'ils contiennent.

**- La hausse :** La hausse est utilisée au printemps lors des fortes miellées et que les températures clémentes rendent l'activité de la ruche très intense. Les abeilles font alors des réserves de miel dans cette partie rehaussée de la ruche. La hausse est retirée après la récolte.

**- Le nourrisseur** : Positionné au- dessus des cadres, il sert à nourrir les abeilles en cas de famine avec du sirop ou du candi.

**- Le couvre-cadre :** Posé sur le corps, le nourrisseur ou la hausse, cette plaque isolante a pour fonction de protéger la colonie des fortes variations climatiques et de permettre une meilleure régulation de la température dans la ruche.

**-  Le toit :** Il peut être plat ou en forme de 'toit chalet'. En tôle galvanisé, il est étanche et protège la ruche des intempéries.

**L’enfumoir.**

Appareil indispensable pour intervenir sur le rucher. Il doit fournir une fumée froide abondante. Il est allumé avec un combustible naturel, du foin, des brindilles de lavande, romarin, ou de granulés spécifiques pour l’allumage. Quand le combustible est bien allumé, le couvrir avec une poignée d’herbe fraiche pour obtenir une fumée froide.

Avertir au trou d’envol de l’intervention de l’apiculteur, et enfumer avec modération lors de l’ouverture de la ruche. En enfumant, les abeilles se gorgent de miel et sont moins agressives.

 **Le lève cadre** : outil tranchant indispensable pour décoller les différentes parties de la ruches soudées par les abeilles avec la propolis ou la cire.